



FORMULAIRE DE DEMANDE D'AIDE

Aide aux particuliers relative aux travaux de réduction de la vulnérabilité aux inondations éligibles au fonds de prévention des risques naturels majeurs, dans le cadre d'un programme d'action de prévention des inondations (RVPAPI).

au titre de l'article L. 561-3 du code de l'environnement

RVPAPI

Dans un délai de deux mois à compter de la date de réception du dossier, l'administration doit vous informer par accusé de réception du caractère complet du dossier ou vous demander les pièces manquantes. **En aucun cas, cet accusé de réception ne vaut promesse de subvention.**

Si un avis favorable est donné à votre demande, il vous sera fait notification par courrier de l'arrêté préfectoral d'attribution de subvention. Vous disposerez d'un délai de 2 ans pour commencer les opérations, et informer le service instructeur du commencement d'exécution des opérations. Le versement de la subvention sera effectué sur justification de la réalisation du projet et de la conformité de ses caractéristiques avec celles visées par la décision attributive. Vous disposerez d'un délai de 12 mois à compter de la date prévisionnelle d'achèvement du projet, indiquée dans la présente demande de subvention et reprise dans l'acte attributif de subvention, pour déclarer l'achèvement des opérations. Aucun paiement ne peut intervenir si ce délai n'est pas respecté.

En cas d'avis défavorable, il vous sera fait notification par courrier du refus d'attribution de subvention.

Décret n°2021-518 du 29 avril 2021 : Déduction faite du montant des éventuelles indemnités perçues pour le même objet en application de l'[article L. 125-2 du code des assurances](#), la contribution du fonds prévue au III du L. 561-3 du code de l'environnement est plafonnée à :

«-20 % des dépenses éligibles réalisées sur des biens utilisés dans le cadre d'activités professionnelles dans la limite de 10 % de la valeur vénale ou estimée de chaque bien ;
«-50 % du montant des études de diagnostic de la vulnérabilité des biens ;
«-80 % des dépenses éligibles réalisées sur des biens à usage d'habitation ou à usage mixte pour les études et travaux de prévention. La contribution du fonds ne peut toutefois pas dépasser 36 000 euros par bien ni être supérieure à 50 % de la valeur vénale du bien .

1. IDENTIFICATION DU BÉNÉFICIAIRE DE LA SUBVENTION

NOM, Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : |_|_|_|_|_| Commune : _____

Téléphone fixe : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| ; Mobile : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Mél : _____

2. LE CAS ÉCHÉANT, IDENTIFICATION DU REPRÉSENTANT LÉgal OU DU MANDATAIRE

NOM, Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : |_|_|_|_|_| Commune : _____

Téléphone fixe : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| ; Mobile : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Mél : _____

Agissant en tant que : représentant légal du bénéficiaire mandataire du bénéficiaire.

3. DESCRIPTION DU PROJET

Intitulé du projet :

Localisation du projet :

Adresse : _____

Code postal : |_|_|_|_|_| Commune : _____

Date prévisionnelle de début de réalisation du projet : _____ (mois, année)

Date prévisionnelle de fin de réalisation du projet : _____ (mois, année)

Description sommaire du projet : _____

4. DÉTAIL ET MONTANTS DES INVESTISSEMENTS PRÉVUS ET MONTANT DE L'AIDE DEMANDÉE

Il convient de joindre au présent formulaire le diagnostic de vulnérabilité aux inondations, ainsi que les devis relatifs aux travaux objets de la demande d'aide.

Rappel : L'ensemble des investissements doivent avoir été identifiés dans le diagnostic de vulnérabilité aux inondations et correspondre à l'un des items de l'article 1^{er} de l'arrêté du 11 février 2019 établissant la liste des types de travaux de réduction de la vulnérabilité aux inondations éligibles au fonds de prévention des risques naturels majeurs (FPRNM), dans le cadre d'un programme d'action de prévention des inondations (PAPI).

Libellé de l'investissement	Fournisseur ou prestataire	Item correspondant de l'arrêté susmentionné (indiquer, par exemple a), b), s)...))	Montant du devis (TTC, en €)	Date du devis
			_ _ _ _ _ _ , _ _	_ _ / _ _ / _ _ _ _
			_ _ _ _ _ _ , _ _	_ _ / _ _ / _ _ _ _
			_ _ _ _ _ _ , _ _	_ _ / _ _ / _ _ _ _
			_ _ _ _ _ _ , _ _	_ _ / _ _ / _ _ _ _
			_ _ _ _ _ _ , _ _	_ _ / _ _ / _ _ _ _
			_ _ _ _ _ _ , _ _	_ _ / _ _ / _ _ _ _
			_ _ _ _ _ _ , _ _	_ _ / _ _ / _ _ _ _
TOTAL			_ _ _ _ _ _ , _ _	
MONTANT DE L'AIDE DEMANDÉE AU TITRE DU FPRNM			_ _ _ _ _ _ , _ _	

Valeur vénale ou estimée du (des) bien(s) à usage d'habitation à la date de réalisation de l'étude de diagnostic de vulnérabilité ou à la date d'approbation du plan de prévention des risques naturels (joindre les pièces justificatives) :

5. ASSURANCE DES BIENS CONCERNÉS

Le dossier de demande d'aide doit inclure :

- a) Un document attestant de la souscription pour les biens faisant l'objet de la présente demande d'aide d'un contrat d'assurance dommages incluant la garantie catastrophes naturelles en cours de validité ;
- b) En cas de sinistre déjà survenu, une attestation de l'entreprise d'assurance du propriétaire indiquant le montant des indemnités versées au titre de la garantie contre les effets des catastrophes naturelles et la nature des travaux de remise en état pour lesquels ces indemnités ont été versées, ainsi que la copie des factures d'entreprises ayant réalisé ces travaux ou, dans le cas où ces travaux n'ont pas été réalisés, un devis détaillé permettant d'identifier les travaux de remise en état susceptibles de contribuer à la réalisation des opérations, études et travaux de prévention et le surcoût éventuel généré par ces derniers.

6. ENGAGEMENTS ET SIGNATURE DU DEMANDEUR

Je, soussigné(e) (NOM, Prénom) : _____

atteste sur l'honneur :

- le cas échéant, avoir pouvoir pour représenter le bénéficiaire dans le cadre de la présente demande d'aide ;
- que les informations ou données portées dans la présente demande d'aide ou provenant d'un système d'échange de données mentionné à l'article L. 113-12 du code des relations entre le public et l'administration, notamment celles relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ainsi que, le cas échéant, l'approbation du budget par les instances statutaires, sont exactes et sincères ;
- que ce projet n'a pas reçu de commencement d'exécution à la date de dépôt de la présente demande d'aide (le commencement d'exécution se détermine à compter du premier acte juridique qui lie le bénéficiaire de l'aide au fournisseur ou à l'entreprise : bon de commande, devis signé, premier virement quel qu'en soit le montant, engagement écrit...);

m'engage à :

- fournir au service instructeur les documents nécessaires à l'instruction de mon dossier ;
- utiliser la subvention qui m'est allouée pour la mise en œuvre des travaux mentionnés dans la partie 4 ci-dessus ;
- conserver ou fournir tout document permettant de vérifier l'exactitude de la présente déclaration, demandé par l'autorité compétente, pendant dix années à compter du versement de l'aide demandée dans le présent formulaire ;
- accepter et faciliter les contrôles ;

suis informé(e) que :

- en cas d'irrégularité ou de non-respect de mes engagements, je devrai rembourser en tout ou partie les sommes perçues, sans préjudice des autres poursuites et sanctions prévues dans les textes en vigueur.

Si les travaux sont exécutés par un exploitant ou un gestionnaire locataire des biens, le dossier de demande d'aide comprend en outre une déclaration sur l'honneur du locataire selon laquelle le propriétaire ne s'est pas opposé aux travaux et n'a pas déclaré les entreprendre lui-même.

Fait à _____ , le |_|_|/|_|_|/|_|_|_|_|

Signature du demandeur

(signature du bénéficiaire de l'aide ou, le cas échéant, de son représentant légal ou de son mandataire)

7. MENTION LÉGALE

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique à ce formulaire. La fourniture des données qu'il contient est obligatoire. La loi vous donne droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant, en vous adressant au service auquel vous transmettez ce formulaire.

Récapitulatif des pièces à joindre au formulaire de demande d'aide :

1. Le (les) diagnostic(s) de vulnérabilité aux inondations des biens concernés ;
2. Plan de localisation de l'unité foncière (le bien doit être situé dans le périmètre d'un PAPI)
3. La (les) pièce(s) justificative(s) relative(s) à la valeur vénale ou estimée des biens concernés (attestation notariée avec mention du prix pour une vente récente, estimation écrite d'un professionnel de l'immobilier ou France Domaine pour une vente ancienne).
4. Le (les) devis relatif(s) aux travaux faisant l'objet de la demande d'aide ;
5. Un document attestant de la souscription pour les biens faisant l'objet de la demande d'aide d'un contrat d'assurance dommages incluant la garantie catastrophes naturelles en cours de validité ;
6. En cas de sinistre déjà survenu :
 - 6.1. Une attestation de l'entreprise d'assurance du propriétaire indiquant le montant des indemnités versées au titre de la garantie contre les effets des catastrophes naturelles et la nature des travaux de remise en état pour lesquels ces indemnités ont été versées,
 - 6.2. ainsi que la copie des factures d'entreprises ayant réalisé ces travaux,
 - 6.3. ou, dans le cas où ces travaux n'ont pas été réalisés, un devis détaillé permettant d'identifier les travaux de remise en état susceptibles de contribuer à la réalisation des opérations, études et travaux de prévention et le surcoût éventuel généré par ces derniers ;
7. Si les travaux sont exécutés par un exploitant ou un gestionnaire locataire des biens, une déclaration sur l'honneur du locataire selon laquelle le propriétaire ne s'est pas opposé aux travaux et n'a pas déclaré les entreprendre lui-même.
8. Personne formulant la demande de subvention
 - Si Mandataire professionnel régi par la loi du 2 janvier 1970*
 - photocopie du mandat de gestion
 - photocopie de la carte professionnelle
 - Si Mandataire non professionnel*
 - procuration sous seing privé dûment signé ou procuration autorisant un mandataire à prendre des engagements (délibération pour les collectivités)
 - Si Locataire ou exploitant*
 - déclaration sur l'honneur selon laquelle le propriétaire ne s'est pas opposé aux travaux et qu'il ne les a pas réalisés lui-même
9. Dans le cas d'une demande de subvention présentée pour des études et travaux de prévention intéressant des biens d'activités professionnelles, le dossier comprend en outre une attestation de la chambre d'agriculture, de la chambre de commerce et d'industrie, de la chambre des métiers ou de tout autre organisme chargé de la tenue d'un registre de publicité légale indiquant la nature de l'activité exercée, son régime juridique et le nombre de salariés employés par la personne physique ou morale concernée à la date de la demande de subvention
10. Relevé d'identité bancaire ,
11. copie de la carte d'identité, copie de la carte de sécurité sociale

2ème dossier – Demande de paiement

1. lettre de demande de paiement qui :
 - certifie que les opérations ont été réalisées dans les conditions subordonnant l'octroi de la subvention
 - précise les montants de la subvention à affecter aux dépenses exposées
2. déclaration d'achèvement des travaux si les travaux accomplis y ont donné lieu (**dans les 12 mois de la date prévisionnelle d'achèvement**)
3. les factures détaillées des entreprises
4. fournir les résultats de l'étude/sondages si il y a lieu

Si mandataire professionnel régi par la loi du 2 janvier 1970 dite loi Hoguet

- photocopie de la carte professionnelle « gestion immobilière » en cours de validité

Si autre mandataire

- original d'une procuration sous seing privé(1) ou d'une procuration notariée (2)

1) Une procuration par personne sera exigée si l'immeuble subventionné est la propriété de plusieurs personnes

2) Eu égard au coût de ces actes, il sera autorisé une seule procuration pour plusieurs personnes (si la propriété de l'immeuble le justifie)

Les éléments du dossier devront être renvoyés par voie postale à :

Direction départementale des territoires du Rhône
Service eau nature et risques
Unité risques naturels
165 rue Garibaldi
69003 Lyon

et par courriel aux adresses suivantes :

jean-yves.allie@rhone.gouv.fr et alban.nallet@rhone.gouv.fr